

pas la vendre à l'entreprise privée? Qu'on laisse la suite des affaires à l'entreprise privée avec l'entente qu'elle continue à servir toutes les régions desservies à l'heure actuelle. Il ne serait guère difficile de faire une telle vente. En vendant Radio-Canada, nous pourrions économiser, sur un poste, 154 millions de dollars dans le budget des dépenses de 1968.

Nous pouvons réaliser des économies dans bien d'autres domaines; je n'ai pas le temps de les énumérer. Pourquoi devons-nous avoir tant de commissions royales d'enquête? On a mentionné la Commission Carter; je n'approuve pas toutes les conclusions de celle-ci. Certaines sont excellentes, mais à mon avis, certaines autres devraient être supprimées du rapport. Et que penser de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme? Je suis marié depuis 30 ans, monsieur le président, et je sais quelle est la condition de ma femme. C'est elle qui commande. Je présume qu'on peut en dire autant de la plupart des députés. La condition de la femme est nettement établie.

Une voix: Je vous crois.

M. Irvine: Pensons un moment à la possibilité de faire travailler les membres de l'autre endroit au sein de comités. Nous savons qu'ils sont débordés mais, tout de même, je ne pense pas qu'ils refusent de donner un peu plus de temps à ces enquêtes. A ma connaissance, un sénateur a présidé le comité du divorce et il a fait un travail remarquable. Certes, beaucoup d'autres sénateurs sont disposés à remplir des fonctions supplémentaires. Nous devons penser objectivement. L'heure est à la planification. Nous devons réduire les dépenses; nous devons cesser de puiser dans les goussets du gagne-petit.

Pensez au chaos qui règne dans le pays. Nous sommes en pleine crise, les prix montent—et ce n'est pas fini—et la productivité baisse. Tous ceux qui sont ici sont inquiets au sujet de notre productivité. L'inflation est telle qu'il est difficile de l'imaginer. Le chômage atteint 6.1 p. 100 de l'effectif ouvrier dans certaines régions et il est plus élevé

ailleurs. Les taux de rémunération croissent, le dollar est affaibli et le coût du crédit augmente avec tout ce que cela entraîne pour le gagne-petit, pour ceux dont le revenu est moyen ou faible qui ne peuvent démarrer à cause de la conjoncture actuelle. Puis, par dessus tout cela, un gouvernement prodigue dépense à tort et à travers.

Quel héritage à laisser à un nouveau premier ministre! Comment 12 personnes peuvent-elles être intéressées par un tel gâchis? Le moment est venu d'agir. Le ministre des Finances se sent disposé à le faire. Il devrait persuader les ministériels de suivre ses conseils. Il est temps de nous en tenir strictement aux faits, de songer au pays d'abord, et seulement ensuite au parti que nous servons.

Puis-je déclarer qu'il est six heures?

(Rapport est fait de l'état de la question.)

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur suppléant: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat a adopté les bills ci-après, sans amendements: le bill n° C-104, loi concernant la Compagnie de téléphone Bell du Canada, et le bill n° C-113, loi constituant en corporation la Compagnie des pipe-lines commerciaux pour solides.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, le leader suppléant de la Chambre voudrait-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre demain et vendredi?

L'hon. M. Pennell: Monsieur l'Orateur, nous comptons poursuivre l'étude des crédits supplémentaires du ministre des Finances. Peut-être des consultations entre les leaders pourront modifier le déroulement des débats. Je prévois que nous poursuivrons l'étude des crédits du ministère des Finances.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)